

26 septembre 2013

**Réaménagement de la place Gerald-Godin et de ses abords**  
Rapport d'un groupe de travail de la société civile du  
Plateau Mont-Royal



## Table des matières

INTRODUCTION .....	3
1. UN CONCEPT GLOBAL D'AMÉNAGEMENT TOUJOURS PERTINENT .....	7
2. DES CONSTATS, DES VISIONS ET DES CONSENSUS EN 2013 .....	10
3. LA GRILLE D'ANALYSE DE 2013 .....	18
4. ÉLÉMENTS D'UN CONCEPT D'ORGANISATION SPATIALE.....	20
5. CONCLUSION .....	22

## INTRODUCTION

### *Contexte*

Au printemps 2013, des représentants d'organismes du Plateau Mont-Royal prennent connaissance de l'intention de la Société de transport de Montréal (STM) de procéder à des travaux, en vue de rendre la station de métro Mont-Royal universellement accessible<sup>1</sup>. Tout en étant entièrement d'accord avec ce principe, ces intervenants estiment qu'il est important de ne pas procéder à des travaux à la pièce et qu'il est nécessaire de réfléchir collectivement aux questions relatives à un éventuel réaménagement de la place Gérald-Godin, laquelle a un grand besoin de réfection. Dès lors, se constituer en partie prenante s'impose; en mai 2013, un groupe de travail est créé. Ce groupe est composé de résidents riverains de la station de métro ainsi que de représentants engagés activement dans la vie communautaire, culturelle et économique au cœur du Plateau-Mont-Royal.

Pour certains de ces organismes, il s'agit de reprendre un exercice auquel ils se sont appliqués il y a déjà dix-neuf ans, lorsqu'un précédent groupe de travail a soumis un mémoire sur l'aménagement du site du métro Mont-Royal. La perspective de l'époque était déjà de créer une place publique au cœur d'un centre de services pour la communauté suivant un concept global de développement, un concept que l'Arrondissement et la Ville de Montréal se sont ensuite appropriés.

### *Composition du groupe de travail*

- Patricia Cusinato (Corporation des marchés publics de Montréal)
- Céline Delisle (résidente)
- Michel Depatie (Société de développement de l'avenue du Mont-Royal, SADMR)
- Christian Dupuy (Plateau Arts et Culture)
- John Fogarty (Marché public Kiosque Mont-Royal)
- Carole Gravel (résidente)
- Pierre Marquis (Centre de services communautaires du Monastère)
- Gilles Trépanier (Resto Plateau)
- Charles-Olivier Mercier (SDAMR), secrétaire du groupe de travail

---

<sup>1</sup> Dans le cadre de son Programme pour le maintien des actifs.

### *Le travail du groupe*

Le groupe s'est réuni cinq fois entre le 14 mai et le 9 juillet 2013<sup>2</sup>. Les sujets abordés ont été les suivants :

- constats, visions et consensus en lien avec la place Gérald-Godin et ses abords;
- mise à jour des enjeux d'aménagement à partir d'une grille d'analyse utilisée en 1994;
- formulation d'éléments d'un concept d'organisation spatiale pour la place et ses abords;
- présentation du projet de la STM et discussion lors d'une rencontre avec Guylaine Di Tomaso, directrice d'étude au Service technique de la société de transport<sup>3</sup>.

### *Note*

La démarche du groupe de travail a été encadrée par l'agence Convercité. Celle-ci a également obtenu le mandat de rédiger un rapport de synthèse. Les analyses et opinions présentées dans ce rapport appartiennent au groupe de travail et n'engagent pas Convercité.

---

<sup>2</sup> Notons que durant cette période, le groupe de travail a été informé que la STM, suite à des discussions avec les autorités de l'arrondissement, reportait à une date ultérieure son projet pour la station de métro Mont-Royal. Toutefois, en raison du délabrement de la place Gérald-Godin et de la nécessité d'agir en vue d'implanter un centre culturel (bibliothèque, la maison de la culture et la maison de la poésie) sur les terrains du monastère, le groupe a choisi de poursuivre sa réflexion.

<sup>3</sup> Cybèle Tran, conseillère corporative – Relations avec les partenaires fut également présente lors de cette rencontre.

### *Structure du rapport*

**Le chapitre 1** brosse un bref rappel historique (1994-2013) du concept global d'aménagement promu par le milieu.

**Le chapitre 2** fait état des consensus sur la situation actuelle et sur les visions de ce que devraient être la place Gérard-Godin et ses abords.

**Le chapitre 3** présente, sous forme de tableau, les enjeux relatifs à l'aménagement de l'environnement immédiat et du site du métro Mont-Royal. Un enjeu est compris comme un élément sur lequel il faut agir pour éviter que la situation se détériore ou pour l'améliorer.

**Le chapitre 4** fournit les éléments d'un concept d'organisation spatiale qui, selon le groupe de travail, permettraient de respecter le concept global d'aménagement et de faire face aux enjeux d'aujourd'hui.

**Le chapitre 5** comprend les recommandations du groupe de travail pour la poursuite de la mise en valeur de la place Gérard-Godin et de ses abords.

### *Les territoires de réflexion*

Les deux extraits de photographie satellitaire (page suivante) rendent compte de ce qui est considéré comme l'environnement immédiat du métro Mont-Royal.

- Le site du métro Mont-Royal comprend la place Gérard-Godin ainsi que les immeubles qui y sont voisins ou qui y font face et sis de l'autre côté des rues Rivard et Berri et de l'avenue du Mont-Royal.
- L'environnement immédiat englobe le site du métro Mont-Royal ainsi que tous les immeubles situés des deux côtés de l'avenue du Mont-Royal, entre la rue Saint-Denis et la rue Saint-Hubert ; il s'étend au sud pour inclure la propriété du Centre de services communautaires du Monastère et les bâtiments résidentiels voisins.

## LES TERRITOIRES DE RÉFLEXION

La Place Gérald-Godin

*Une place publique au cœur du Plateau*



Vue d'ensemble de la Place Gérald-Godin

*(Source : Bing Maps 2013)*

La Place Gérard-Godin

*La place publique et ses abords immédiats*



Vue rapprochée de la Place Gérard-Godin et du métro Mont-Royal

*(Source : Bing Maps 2013)*

## 1. UN CONCEPT GLOBAL D'AMÉNAGEMENT TOUJOURS PERTINENT

En 1994, la controverse suscitée par un projet immobilier de construction d'un immeuble de 6 à 7 étages au-dessus de la station de métro Mont-Royal a amené le milieu<sup>4</sup> à se concerter et à se rallier autour d'un concept global d'aménagement<sup>5</sup>. Ce concept découle de la présence d'un espace déstructuré depuis la construction de l'édicule du métro dans les années 1960 et de bâtiments patrimoniaux à vocation institutionnelle sur une rue commerçante. **Il préconise le développement à long terme d'un véritable pôle au cœur du Plateau-Mont-Royal.**

En 1998, le Centre de services communautaires du Monastère (CSCM) devient propriétaire du 4450, rue Saint-Hubert grâce à un don des Pères du Très-Saint-Sacrement, faisant manifestement du secteur un pôle communautaire.

La place publique, si longtemps souhaitée dans ce quartier pauvre en parcs et espaces verts, est inaugurée en 1999. En 2002, à l'initiative du CSCM, un comité de travail<sup>6</sup> poursuit la réflexion sur l'aménagement du secteur et se penche plus spécifiquement sur l'avenir du terrain de stationnement et de la serre du monastère. Dans son rapport de juin 2003, le comité conclut que tout projet pour ce terrain devra avoir une vocation culturelle, sociale ou communautaire et que le projet devra accueillir la Maison de la culture du Plateau Mont-Royal et la Maison de la poésie<sup>7</sup>.

La participation de l'Arrondissement Plateau-Mont-Royal a entraîné la Ville de Montréal à modifier son plan d'urbanisme, en 2005, pour établir les abords du métro Mont-Royal comme secteur de planification détaillée et reconnaître qu'il s'agit du cœur du Plateau, de son centre culturel, communautaire et civique et qu'il doit être consolidé en suivant certaines balises<sup>8</sup>. L'Arrondissement a rapidement donné suite à une de ces balises et a commandé une étude architecturale<sup>9</sup> pour évaluer la possibilité :

---

<sup>4</sup> En 1994, un groupe de travail composé de la Caisse populaire Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement, de la SIDAC de l'avenue du Mont-Royal et d'Action-Solidarité Grand-Plateau, un regroupement de 45 organismes agissant sur le territoire du Plateau Mont-Royal, a proposé un concept d'aménagement et de développement pour le secteur après avoir consulté 131 personnes demeurant sur les rues Rivard et Berri.

<sup>5</sup> Centre d'intervention pour la revitalisation des quartiers (CIRQ) et Pierre B. Paquin (1995). Un Centre de services pour la communauté au cœur d'un concept global de développement, étude réalisée pour le Comité promoteur pour l'aménagement du secteur du métro Mont-Royal, 63 pages et annexes

<sup>6</sup> Ce comité compte des représentants de l'Arrondissement Le Plateau Mont-Royal, de la Maison de la poésie, de la SDAMR et de la Corporation de développement économique Plateau Mont-Royal/Centre-Sud (remplacée en cours de route par le CLSC Plateau Mont-Royal), des résidents riverains et des religieux du Monastère.

<sup>7</sup> DUPUY, Christian (2013). Le projet de pôle culturel, civique et communautaire: un projet citoyen au cœur du Plateau. Mémoire préparé pour Plateau Arts et Culture, pp. 25-26. <http://plateauartsetculture.wordpress.com/version-integrale-du-projet/>

<sup>8</sup> [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/plan\\_urbanisme\\_fr/media/documents/130527\\_chapitre\\_11.pdf](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/plan_urbanisme_fr/media/documents/130527_chapitre_11.pdf), consulté le 27 juin 2013, section 11.4.1, p.26 et 27

<sup>9</sup> Les architectes Corriveau et Girard, (2006), Projet d'établissement d'un pôle culturel, civique et communautaire – rapport final, 37 p.

- de déménager de l'édifice Saint-Basile la bibliothèque et la maison de la culture dans un nouveau centre culturel construit sur l'aire de stationnement du monastère ;
- de déménager des services administratifs aux citoyens dans les espaces nouvellement libérés de l'édifice Saint-Basile.

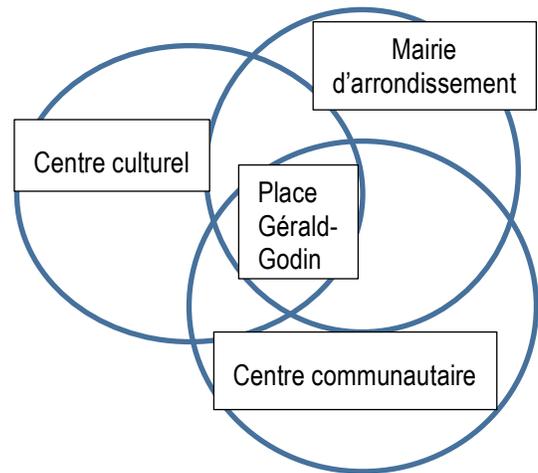
Au printemps 2010, l'organisme à but non lucratif, Plateau Arts et Culture, reprend le dossier. Cette association, composée exclusivement de bénévoles, a pour mission de favoriser l'accessibilité citoyenne aux arts et à la culture sur le Plateau Mont-Royal. C'est elle qui, depuis ce temps, documente la situation lamentable des bibliothèques et de la Maison de la culture de l'arrondissement et défend le projet de centre culturel en participant au débat public et en suscitant des appuis dans l'ensemble de la communauté du Plateau.

En 2013, la STM envisage de mettre aux normes la station de métro afin de la rendre universellement accessible. En outre, la place Gérald-Godin a besoin d'une cure de rajeunissement et le cœur du Plateau nécessite toujours de sérieux efforts de consolidation.

Le groupe de travail citoyen, créé au printemps 2013, considère que :

- le concept global d'aménagement élaboré en 1994 demeure toujours pertinent ;
- la place publique constitue toujours l'élément central de ce concept.

Dans cette perspective, il ressort clairement que la place Gérald-Godin a une vocation identitaire fondamentale et essentielle pour tout l'arrondissement. À cela, il faut ajouter que cette place publique a également pour fonction d'être un pôle intermodal de transports actifs et collectifs central sur le Plateau-Mont-Royal. Le groupe de travail met donc en garde contre toute intervention majeure sur la place Gérald-Godin qui ne prendrait pas en considération à la fois l'impact sur la vocation identitaire et les répercussions sur l'efficacité et la sécurité des déplacements.



## 2. DES CONSTATS, DES VISIONS ET DES CONSENSUS EN 2013

### *Des constats visuels*

Les membres du groupe de travail fréquentent la place Gérald-Godin et ses abords quotidiennement depuis des années. Les photographies suivantes donnent un aperçu de ce qu'ils sont à même de voir.



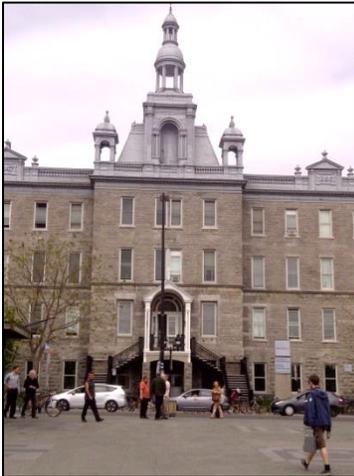
La place est bien encadrée par des bâtiments dont certains sont de facture patrimoniale. La place s'arrime à une artère commerciale animée. Le lieu offre un potentiel de réaménagement extraordinaire.



Les surfaces sont détériorées (voir également ci-bas) et sont très encombrées; il reste relativement peu d'espace libre.



Le socle sur lequel est inscrit la toponymie des lieux se dérobe à la vue des passants.



Un bâtiment patrimonial à mettre en valeur. Ici, notamment, un lampadaire entrave une vue magnifique sur l'édifice St-Basile.



Les surfaces gazonnées sont constamment endommagées voire transformées en terre battue.



L'emplacement actuel du kiosque d'information encombre la vue sur la place et nuit à la circulation piétonne.



Les autobus qui font la boucle autour de la place sont une source de bruit pour les résidents.



L'emplacement actuel du marché public isole visuellement la place Gérald-Godin de l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement (monument historique).



Les supports à bicyclettes de la place Gérald-Godin ne suffisent plus à la demande dans le secteur.



**Des opportunités d'embellissement et de verdissement s'offrent à nous sur le site du monastère.**



**Une grande part de la superficie du terrain de stationnement du monastère est sous-utilisée. La construction d'un centre culturel sur le site offrirait, de ce point de vue, un potentiel de développement fort profitable pour les citoyens.**

### *Des constats chiffrés*

Le groupe de travail est également sensible à la désuétude de la bibliothèque et de la maison de la culture, une situation qui ne peut être réglée à l'intérieur de leurs locaux actuels de l'édifice St-Basile. Les données qui figurent aux tableaux 1 à 3 (ci-dessous et page suivante) sont éloquentes pour décrire le retard qu'accuse le Plateau-Mont-Royal par rapport aux normes municipales, de même que par rapport à la moyenne des arrondissements historiques de Montréal<sup>10</sup>.

Les bibliothèques du Mile End et du Plateau réunies, par exemple, ne couvrent pas la moitié de la superficie que la norme suggère. Conséquemment elles ne peuvent offrir aux citoyens de l'arrondissement que la moitié des livres auxquels les citoyens de l'arrondissement devraient avoir accès. En outre, la maison de la culture, par son exigüité même, place le Plateau-Mont-Royal au 9<sup>e</sup> rang des arrondissements en ce qui concerne le nombre de sièges par habitant. Ses citoyens bénéficient d'un siège par 1 000 habitants alors que la moyenne montréalaise est de 3. Au demeurant, les équipements informatiques, techniques et de scène de la bibliothèque et de la maison de la culture du Plateau Mont-Royal sont totalement désuets.

**Tableau 1**

Arrondissements historiques de Montréal (avant le regroupement municipal de 2002)

<b>Arrondissement</b>	<b>Sigle</b>
Ahuntsic-Cartierville	AC
Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	CDN/NDG
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	MHM
Plateau Mont-Royal	PMR
Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles	RDP/PAT
Rosemont-Petite-Patrie	RPP
Sud-Ouest	SO
Ville-Marie	VM
Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	V/SM/PE

---

<sup>10</sup> Pour en connaître davantage, consulter les pages 14 à 23 du document Le projet de centre culturel : un projet citoyen au coeur du Plateau ! : <http://plateauartsetculture.wordpress.com/version-integrale-du-projet/>

**Tableau 2**

Analyse diagnostique des bibliothèques du Plateau Mont-Royal (2007)<sup>11</sup>

Indicateurs	Normes	Bibliothèques du Plateau Mont-Royal	Écart
Bibliothécaires	14,5	5,6	-8,9
Ressources humaines	72,3	42,8	-29,5
Inventaire de livres (3/hab)	303 162	161 064	-142 098
Superficie	5 810 m <sup>2</sup>	2 534 m <sup>2</sup>	- 3 276 m <sup>2</sup>

**Tableau 3**

Ratio des capacités d'accueil du Réseau accès culture / arrondissement (2012)<sup>12</sup>

Rang	Arrondissement	Population	Réseau Accès Culture (nombre total de sièges par arrondissement)	Nombre de sièges par 1000 hab.
1	MHM	129 110	650	5,03
2	VM	78 876	314	3,98
3	RPP	133 618	510	3,81
4	V/SM/PE	142 000	538	3,79
5	CDN/NDG	164 246	434	2,64
6	SO	69 860	175	2,51
7	AC	126 607	300	2,37
8	RDP/PAT	105 372	200	1,90
9	PMR	101 054	120	1,19

*Consensus sur l'état actuel des lieux*

<sup>11</sup> Ville de Montréal (2008), Direction du développement culturel et des bibliothèques. *Diagnostic des bibliothèques municipales de l'île de Montréal*, annexes, cité par DUPUY, Christian (2013). *Op. Cit.*, p. 15, : <http://plateauartsetculture.wordpress.com/version-integrale-du-projet/>

<sup>12</sup> Accès culture (2008). *Diagnostic du réseau municipal de diffusion culturelle et de ses composantes 2008*. Cité par DUPUY, Christian (2013). *Ibid.* p. 19 ; <http://plateauartsetculture.wordpress.com/version-integrale-du-projet/>

Lorsqu'ils considèrent la situation actuelle, les membres du groupe de travail sont d'accord sur les points suivants :

- La place est vétuste et son aménagement ne répond plus très bien aux besoins;
- Il y a un problème d'accessibilité universelle au métro;
- La place est un espace public et c'est une bonne chose; ceci engendre cependant des problèmes liés à la vie urbaine (incivilités, drogue, bruit, malpropreté, etc.); il faut s'attaquer à ces problèmes;
- La présence du marché est souhaitable. Il anime et «humanise» la place;
- Le kiosque d'information est mal situé; il nuit aux déplacements des piétons;
- Les liens entre la place et son environnement sont absents ou inadéquats et non sécuritaires, comme le trajet à pied entre la station de métro et le CSCM qui se fait généralement en traversant la rue Berri en diagonale à la hauteur de la boucle d'autobus;
- L'espace dédié au passage des autobus autour de la place n'est pas utilisé de façon optimale et engendre des nuisances pour les riverains tout en étant un élément de danger pour les piétons;
- La bibliothèque et la maison de la culture sont désuètes, déclassées et ne peuvent plus remplir leurs missions culturelles respectives et essentielles.

#### *Consensus en matière de vision*

Lorsqu'ils envisagent le réaménagement de la place Gérard-Godin et de ses abords, les membres du groupe de travail, dans l'ensemble, partagent les opinions suivantes :

- Il est important de consolider les trois fonctions : communautaire, culturelles et commerciale; il serait bien d'y ajouter un pôle de développement durable (volet écologique);
- La construction d'un centre culturel pour reloger adéquatement la maison de la culture, la bibliothèque et la Maison de la poésie est justifiée;
- Les nouveaux aménagements doivent contribuer à pallier les problèmes d'incivilité, de drogue, de bruit, de malpropreté, etc.
- Il faut que les nouveaux aménagements suscitent les bons comportements aux bons endroits sur la place; il s'agit d'un lieu de passage et d'arrêt de courte durée, sauf lors de quelques événements spéciaux annuels;
- Il faut créer des espaces tampons entre la place et les zones résidentielles;
- Il faut enlever la boucle pour le passage des autobus et occuper cet espace autrement, notamment pour y créer une zone tampon sous forme d'écran végétal;
- Le gazon doit disparaître; il est impossible à entretenir; cet espace doit être réaménagé complètement; ceci dit, les arbres peuvent être conservés, mais avec la possibilité de circuler entre chacun sans entrave;

- Il est important d'apaiser la circulation, sans toutefois en compromettre la fluidité;
- La construction d'un stationnement souterrain, entre le CSCM et la rue Berri, avec une entrée sur Berri et une sortie sur St-Hubert, est souhaitable;
- Le réaménagement devra être conçu en tenant compte des enjeux d'itinérance;
- Il est souhaitable de maintenir un marché public et de déplacer le kiosque touristique;
- La possibilité d'aménager une zone de rencontre des divers modes de déplacement de surface.



**Dans une zone de rencontre, la chaussée est partagée et la vitesse est limitée à 20 km/h. Ci-haut la zone de rencontre d'Exhibition Road à Londres. Source de la photo : BBC**

### 3. LA GRILLE D'ANALYSE DE 2013

Certains enjeux identifiés en 1994 ne sont plus d'actualité. Le groupe de travail a revu et augmenté cette liste en se basant sur sa réflexion sur l'état de la situation et les différentes visions de ses membres basées sur leur expérience fine du secteur et en la mettant en parallèle avec les balises d'aménagement du secteur que la Ville de Montréal a introduites dans son plan d'urbanisme en 2005. Il en résulte des objectifs d'intervention pour le site de la station de métro et son environnement immédiat.

SECTEUR DE PLANIFICATION DÉTAILLÉE	ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT	SITE DU MÉTRO MONT-ROYAL (la place Gérald-Godin et les rues entourant la place uniquement)
Extraits du Plan d'urbanisme (2005)	Groupe de travail (2013)	Groupe de travail (2013)
<p>Consolider le centre culturel, communautaire et civique de l'arrondissement, bref le cœur du Plateau.</p> <p>Balises d'aménagement :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Planifier de façon intégrée les interventions à venir pour constituer un effet d'ensemble.</li> <li>2. Évaluer la possibilité d'agrandir la bibliothèque et de construire une nouvelle maison de la culture et une maison de la poésie sur les terrains actuellement utilisés à des fins de stationnement tout en prévoyant dans ces projets des aménagements extérieurs accessibles au public.</li> <li>3. Favoriser l'établissement de services municipaux d'arrondissement de première ligne et d'un centre de la petite enfance à proximité.</li> <li>4. Réduire les nuisances causées par la circulation</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>a. Consolider le noyau culturel, institutionnel, historique et communautaire</li> <li>b. Pallier la désuétude et le manque d'espace de la Maison de la culture dans son édifice actuel</li> <li>c. Pallier la désuétude de la bibliothèque; la mettre aux normes afin de combler le déficit démocratique qu'elle entraîne</li> <li>d. Préserver la vitalité commerciale et soutenir la relance des rues Mont-Royal et Saint-Denis</li> <li>e. Mettre en valeur l'ensemble immobilier patrimonial</li> <li>f. Conférer une signature distinctive à l'avenue du Mont-Royal et aux rues encadrant le site</li> <li>g. Maintenir et améliorer la qualité de vie (bruit / civisme / sécurité / ensoleillement / circulation)</li> <li>h. Accroître le nombre d'espaces verts</li> <li>i. Améliorer l'aménagement du stationnement du CSCM</li> <li>j. Compléter l'aménagement du CSCM et de ses abords à court terme</li> <li>k. Assurer une meilleure cohabitation</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>a. Protéger le caractère public de la place Gérald-Godin; consolider sa qualité de lieu de rencontre</li> <li>b. Rénover et revoir l'aménagement de la place Gérald-Godin en fonction des usages actuels et à venir; consolider son rôle de point de repère dans le quartier; protéger ou optimiser les vues et perspectives d'intérêt</li> <li>c. Améliorer le service et le confort pour les usagers du transport en commun; rénover l'édicule de la station de métro, le rendre universellement accessible</li> <li>d. Favoriser les déplacements sans entrave</li> <li>e. Optimiser l'intermodalité des déplacements</li> <li>f. Minimiser le bruit et maximiser la civilité et la sécurité du site; éviter un débordement des activités de la place sur les activités résidentielles avoisinantes</li> </ol>

<p>motorisée, par exemple en réaménageant l'intersection de l'avenue du Mont-Royal Est et de la rue Saint-Hubert.</p> <p>5. Mettre en valeur les équipements culturels de l'arrondissement, notamment au moyen d'un circuit d'interprétation patrimoniale à l'échelle piétonne.</p> <p>6. Mettre en valeur les abords du monastère, bâtiment patrimonial classé monument historique, par l'aménagement de jardins accessibles au public aux heures de grande fréquentation.</p>	<p>entre les différents modes de déplacement</p> <p>l. Assurer une meilleure cohabitation entre les différentes activités (résidentielles, commerciales, événements, rencontres, etc.)</p> <p>m. Assurer la performance environnementale du développement des environs de la place</p>	<p>g. Assurer un entretien adéquat de la place publique</p> <p>h. Maintenir voire accroître l'activité de marché public</p>
---	--	---

#### 4. ÉLÉMENTS D'UN CONCEPT D'ORGANISATION SPATIALE

Le groupe de travail s'est prêté à l'exercice de traduire en concept d'organisation spatiale l'ensemble des objectifs d'aménagement énoncés dans la grille précédente. Voici les principaux éléments du concept d'organisation spatiale développé par le groupe:

1. Traiter de façon intégrée l'ensemble de l'espace public sur l'avenue du Mont-Royal, de Rivard à St-Hubert, et sur la place Gérald-Godin et les voies de circulation qui la bordent pour créer un effet de place élargie et accorder la priorité au piéton sur l'ensemble de cet espace;
  - Envisager la réorganisation de cet espace selon des principes de zone de rencontre.
2. Dégager autant que possible la place entre la façade actuelle de la station de métro et l'édifice Saint-Basile pour ouvrir les vues sur les bâtiments patrimoniaux et pour y concentrer la circulation et la gestion de la rencontre des différents modes de transports ainsi que les activités d'animation occasionnelles et événementielles;
  - **Cela signifie que la station de métro ne devrait pas être agrandie vers l'avenue du Mont-Royal;**
  - Le marché public serait déplacé du côté de la rue Rivard en direction sud;
  - L'emplacement du kiosque touristique serait également déplacé vers le sud;
  - Les entraves aux déplacements (muret, bordure, etc.) entre l'alignement de la façade de l'édicule du métro et les limites de propriété de l'édifice St-Basile devraient être limitées au strict minimum;
  - Des arbres devront être enlevés pour réaliser les aménagements précédents. Autant que possible, ces arbres devraient être replantés ailleurs dans le site ou dans l'environnement immédiat.
3. Créer des tampons efficaces entre la place Gérald-Godin et les zones résidentielles par l'emploi de végétation ou la localisation judicieuse du «Marché public»;
  - **Ceci signifie que la boucle d'autobus soit abandonnée.** L'espace ainsi dégagé pourrait être récupéré pour l'agrandissement de la station, la relocalisation et l'augmentation du nombre de supports à vélo, la création d'un espace de détente et la plantation d'un écran végétal;
  - Le marché public relocalisé du côté de la rue Rivard agit également comme un tampon entre l'activité et le bruit de la place et les logements situés du côté ouest de la rue.
4. Compléter le pôle culturel, institutionnel, historique et communautaire et le relier au métro;
  - **Construire le centre culturel** (bibliothèque, Maison de la culture, Maison de la poésie) sur le terrain de stationnement du CSCM et le relier directement au métro par un accès universel;
  - **Occuper l'édifice St-Basile à des fins de services municipaux aux citoyens** et le relier directement au métro par un accès universel;

- Célébrer la poésie à travers l'art public dans les corridors du métro Mont-Royal.
5. Faire participer les propriétés privées à vocation communautaire et institutionnelle à l'apport d'espace vert d'accès public dans le secteur et à l'offre de zones de déplacement sécuritaires;
- Aménager un espace de détente dans la cours ouest du Sanctuaire;
  - Aménager des cheminements piétons agréables et sécuritaires de la rue Berri jusqu'au CSCM.

### Concept d'organisation spatiale



## 5. CONCLUSION

La réflexion du groupe de travail s'est inscrite en continuité avec celles menées par d'autres groupes citoyens et l'Arrondissement depuis une vingtaine d'années. Par ailleurs, suite à la rencontre avec Guylaine Di Tomaso de la STM, le groupe a réitéré et maintenu les objectifs d'aménagement et les éléments d'organisation spatiale développés au fil de ses rencontres.

Le groupe de travail s'est penché sur l'utilisation des lieux et les besoins d'aujourd'hui dans le cœur du Plateau-Mont-Royal. Ses travaux le conduisent à énoncer un **principe fondamental** d'intervention sur le site :

1. **Aucun ouvrage ayant des conséquences sur l'organisation physique du site ne devrait être entrepris sans savoir comment il s'inscrit dans la réalisation d'un plan d'ensemble du réaménagement de la place Gérard-Godin et de ses abords.**

La STM et l'Arrondissement Le Plateau Mont-Royal ne peuvent concevoir en vase clos une solution d'aménagement à présenter en consultation. Plusieurs parties prenantes et un très grand nombre de citoyens et d'usagers se sentent concernés par des transformations nécessaires du lieu. Ceci conduit à une deuxième recommandation :

2. **Une démarche officielle de planification participative, encadrée par l'Office de consultation publique de Montréal, doit être proposée, acceptée et menée en vue d'élaborer un concept rassembleur et devant fournir à la STM les balises à l'intérieur desquelles celle-ci pourra concevoir un projet de réaménagement de la station Mont-Royal universellement accessible aux citoyens.**

En conclusion, mener à bien cette démarche de consultation publique tombe sous le sens. Mener cette démarche sans tarder, cependant, là est la priorité. Le cœur du Plateau, l'ensemble des 100 390 citoyens de l'arrondissement et les 25 000 usagers quotidiens de la station Mont-Royal demandent qu'on y voie maintenant.